



Mercredi 23 mai 2018

Communiqué de presse

25 bassins d'emploi franciliens première réunion sur leur déploiement

Michel Cadot, Préfet de la région d'Île-de-France, Préfet de Paris, et Valérie Péresse, Présidente de la Région Île-de-France, ont lancé ce jour la démarche des bassins d'emploi.

L'engagement pour la croissance et l'emploi est une priorité partagée de l'État et du Conseil régional d'Île-de-France.

Par cette démarche, il s'agit de mobiliser l'ensemble des acteurs franciliens du développement économique, de l'emploi et la formation sur les territoires, suite à l'adoption de la carte unique des 25 bassins d'emplois de la Région Île-de-France.

Cette démarche va permettre de déployer en proximité les politiques régionales dans ces domaines, et donc de les adapter aux réalités des territoires. Ainsi, par exemple, les besoins en formation professionnelle seront désormais identifiés à l'échelle des bassins d'emplois, afin de mieux correspondre aux métiers en tension et aux besoins des entreprises ainsi que de la population, ce qui permettra d'affiner l'offre régionale.

« L'Île-de-France se caractérise en termes d'emploi par un dynamisme et une attractivité parmi les plus élevés de France, mais aussi par une très grande diversité, c'est pourquoi il est nécessaire de moduler les politiques de l'emploi et du développement économique, en fonction des spécificités de territoire. La notion de bassin d'emploi est donc primordiale, et elle va permettre une coordination fine et efficace entre l'Etat et la Région sur le sujet de l'emploi et des différents dispositifs existants dans ce domaine. Chaque bassin a donc vocation à devenir, non pas une nouvelle strate administrative, mais une instance souple de coordination » a souligné, Michel Cadot, Préfet de la région d'Île-de-France, Préfet de Paris.

Pour Valérie Péresse, Présidente de la Région Île-de-France *« la notion de bassin d'emploi est essentielle. C'est grâce à elle que nous pourrons rapprocher autant que*

possible l'offre et la demande au niveau local. A la Région Île-de-France, nous avons d'ailleurs lancé Oriane.info, un site d'orientation et d'offres de formation destiné à l'ensemble des Franciliens. Le portail est centré sur l'emploi en Île-de-France. Il propose à tous les Franciliens, grâce au big data, des données précises et en temps réel sur les débouchés professionnels des métiers représentés dans les bassins d'emploi d'Île-de-France, sur les mobilités possibles, sur les formations existantes (initiales et continues). Vous pouvez également y trouver un outil innovant pour identifier les métiers en tension par bassin d'emploi et connaître l'offre de formation pour y accéder. La Région Île-de-France innove ainsi pour apporter une réponse localisée et adaptée et développer une offre de formation en lien avec les besoins des territoires.»

Contacts presse

Région Île-de-France : servicepresse@iledefrance.fr
Préfecture : pref-communication@paris.gouv.fr